

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016



Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 20h 30 pour la dernière session ordinaire de l'année.

Présents : 14. Absente excusée : Danielle Navrot.

Les différents points de l'ordre du jour ont été traités successivement :

VOIES COMMUNALES

L'enquête publique est aujourd'hui terminée. Elle n'a donné lieu à aucune contestation. Ce constat établi, le commissaire-enquêteur Mr Joannès LAFFAY a donc signé l'autorisation de classement des chemins ruraux sélectionnés en voies communales. La demande sera transmise dès la semaine prochaine aux autorités compétentes pour accord.

ECOLE : DEMANDE DE FINANCEMENT

Le corps enseignant souhaite se doter de tapis d'activités gymniques. Le coût d'acquisition de cet équipement s'élève à 1183 € TTC. Pour le financement, il serait assuré par la dotation de la commune sur 2016 (pour 706 €) et sur 2017, la TVA étant avancée par la commune. Le conseil donne son approbation à l'unanimité pour cette opération.

ADRESSAGE

Le sujet a fait l'objet d'une réunion de la commission le 22 novembre. Son objectif était de définir les voies à doter d'une appellation. Chantal Orizet en détaille la liste ainsi que les propositions qui ont été faites alors. Une seconde réunion élargie est programmée le 20 décembre pour compléter cette première approche. Un registre sera alors à disposition tout le mois de janvier en mairie avec le plan proposé pour recueillir d'éventuelles remarques ou suggestions. La commission se réunira une dernière fois fin janvier 2017 pour entériner les noms définitifs avant la mise en chantier de la réalisation.

LE POINT SUR LE P.L.U.

À l'issue de la réunion du 24 novembre dernier, à laquelle participaient les organismes publics associés, les exigences du SCOT nous contraignent à revoir à la baisse les propositions de terrains constructibles. Nous en sommes à environ 7 hectares seulement, mais nous devons arriver à moins de 3 ! Il y a encore du pain sur la planche ! Avant de poursuivre, il est impératif de connaître les secteurs qui nécessiteraient des renforcements de réseaux (eau et électricité). Nous sommes dans l'attente des réponses du SIEL sur ce point.

Installation du T.H.D. :

Les 2 entreprises de TP retenues organisent une réunion à Trelins le 16 décembre avec les représentants du SIEL, de la Bombarde, de la DDE et des communes concernées pour décider des modalités du chantier. Celui-ci démarrera début février 2017 simultanément sur 2 sections (Trelins – Marcoux et Marcoux – limite de Marcilly).

Chemin des Plats :

Ce chemin forestier va être prochainement mis en chantier. Il sera financé à 80 % par des subventions et à 20 % par le CHU de Saint Etienne propriétaire des bois à exploiter. Les Eaux et Forêts sont en charge de la gestion du projet.

Réhabilitation de bâtiments communaux :

Nous avons reçu les devis demandés. Ils s'élèvent à 90 000 € pour la maison vers l'école et 130 000 € pour le local des Fayettes. Nous partons à la pêche aux subventions...

Terrain de sports :

Les poteaux sont arrivés. Leur mise en place est programmée dans les prochains jours.

Plus aucune question n'étant émise, la séance est levée à 23 h 30.